



## Le Département de la Somme solidaire de la ville de Conty et de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest

Amiens, le lundi 5 décembre 2022

Réunis ce lundi 5 décembre 2022 à l'occasion d'une Commission permanente, les élus du Conseil départemental de la Somme ont voté à l'unanimité une aide exceptionnelle à la commune de Conty et à la Communauté de communes Somme Sud-Ouest suite aux orages et vents violents qui ont touché le département de la Somme le dimanche 23 octobre dernier.

### Une aide exceptionnelle votée à l'unanimité

Dimanche 23 octobre 2022, des orages, de la grêle, et de violentes rafales de vent ont touché le département de la Somme. Les plus importants dégâts ont été constatés sur le territoire de la commune de Conty, au sud d'Amiens, où plusieurs bâtiments publics, dont des écoles (propriétés de la commune ou de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest) et des habitations ont été endommagés.

Face aux ravages causés par cet événement climatique d'une ampleur inédite, les Conseillers départementaux ont voté ce jour, à l'unanimité, **une aide exceptionnelle de 10 000 € à la Ville de Conty et de 10 000 € à la Communauté de communes Somme Sud-Ouest.**

Ces aides permettront ainsi à la commune et la Communauté de communes de faire face aux grosses réparations à intervenir et qui ne pourront être prises en charge par les contrats d'assurance

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « ***l'événement climatique majeur qui a touché la commune de Conty a marqué tous les Samariens. J'exprime une nouvelle fois ma profonde solidarité envers les sinistrés et salue l'élan de mobilisation qui a suivi ce phénomène. Collectivité de la proximité et de la solidarité, le Département reste aux côtés la commune de Conty et la Communauté de communes Somme Sud-Ouest. Ces événements se multiplient : c'est la preuve d'un changement climatique en action. Le Conseil départemental de la Somme proposera l'adaptation de son dispositif de soutien exceptionnel dès le Budget primitif 2023, afin de mieux venir en aide des villes et des villages impactés par ce type de phénomène.*** »

### CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)